****

**Logo de l’OSC**

**Note d’Initiative OSC – NIONG**

***Projet/Programme de terrain***

***Précisez si (cochez la case adéquate) :***

* **Projet monopays ou**
* **Projet multipays ou**
* **Convention programme (CP) ou**
* **PCPA**

**Titre du projet/programme :**

**Nom de l’OSC :**

**Localisation :**

**Nom du/de la référent·e projet, fonction dans l’association et coordonnées :**

**Date de rédaction de la présente note :**

**Le cas échéant, date de la présente note s’il s’agit d’une nouvelle version :**

Liste des documents à présenter avec la NIONG

(Page à supprimer lors de la rédaction)

**Documents à déposer dans Oscar – Informations OSC**

**Si ces documents ont déjà été déposés par l’OSC lors de l’AMI 2022, ils n’ont pas besoin d’être à nouveau déposés lors du dépôt de la NIONG, sauf s’ils nécessitent une mise à jour ; s’ils ne l’ont pas été, ils devront être versés dans Oscar – Informations OSC, au moment du dépôt de la NIONG**

* Copie des statuts en vigueur datée, signée et certifiée « conforme à l’original » par le/la président·e ou le/la directeur/trice de l’OSC ou toute autre personne habilitée ;
* Copie de la déclaration d’enregistrement en préfecture et copie de la publication au Journal Officiel ;
* Liste des membres du CA, du bureau et de la direction et leurs coordonnées, sur laquelle figure la date des dernières élections datée et signée par le/la président·e ou le/la directeur/trice de l’OSC ;
* Pièces d’identité et CV des représentants légaux de l’association/fondation/syndicat ;
* Organigramme daté (catégorie autres documents dans Oscar);
* Rapports moraux de la présidence et rapports d’activités des trois dernières années ;
* Dernier compte-rendu d’Assemblée générale (ou au minimum l’ordre du jour de la dernière Assemblée générale et les principales résolutions, ainsi que toute pièce démontrant les activités engagées et réalisées et la vie associative avérée) ;
* Bilan et comptede résultats, des trois derniers exercices, faisant ressortir l’origine publique ou privée des ressources financières à déposer dans Oscar
* Documents comptables (pour les OSC ayant moins de 153 000 € de financements publics et/ou de dons ouvrant droit à des déductions fiscales) ;
* Documents comptables certifiés ou audités (pour les OSC ayant plus de 153 000 € de financements publics et/ou de dons ouvrant droit à des déductions fiscales)[[1]](#footnote-1).
* Budget prévisionnel pour l’exercice en cours et faisant apparaître le montant des aides publiques envisagées;
* Liste des cofinanceurs privés participant à plus de 15% du dernier budget annuel validé de l’OSC et/ou du projet/programme ; En cas d’absence de cofinanceur privé, la confirmation qu’aucun contributeur privé ne contribue à 15 % ou plus au budget annuel devra être renseignée dans Oscar (Informations OSC – onglet Exercices);
* Document stratégique de l’OSC si elle en possède un (ce document est en revanche exigé en cas de dépôt d’une convention programme ou d’une CPP) (catégorie autre document dans Oscar);
* Note explicative signée par l’OSC (cf. : modèle proposé dans le guide méthodologique et sur le site afd.fr – Annexe 6) sur les points suivants :
* Bonnes pratiques de gouvernance et de transparence de l’OSC dans les processus de décision ;
* Existence de règles de déontologie ;
* Existence de règles de contrôle interne et de reporting ;
* Existence de procédures d’achat et de passation de marchés.

TABLE DES MATIERES

[**I. LOCALISATION DU PROJET/PROGRAMME** 7](#_Toc118463771)

[**II. INFORMATIONS DU PROJET/PROGRAMME** 9](#_Toc118463772)

[**III. CONTEXTE ET ENJEUX DU PROJET/PROGRAMME** 9](#_Toc118463773)

[**IV. CONTENU DU PROJET/PROGRAMME** 11](#_Toc118463774)

[**V. STRATEGIE DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES PARTENAIRES** 17](#_Toc118463775)

[**VI. RISQUES et PERENNITE DU PROJET/PROGRAMME** 18](#_Toc118463776)

[**VII. communication et visibilité** 19](#_Toc118463777)

[**VIII. COMMENTAIRES EVENTUELS RELATIFS AU Budget prévisionnel** 19](#_Toc118463778)

[**Annexe 1 : CADRE LOGIQUE** 21](#_Toc118463779)

[**Annexe  2 : FICHE(S) DE RENSEIGNEMENT RELATIVE AU(X) PARTENAIRE(S)** 24](#_Toc118463780)

[**Annexe 3 : SYNTHESE DE LA DERNIERE EVALUATION REALISEE** 26](#_Toc118463781)

[**Annexe 4 : FICHES « VOLET PAYS » POUR LES projets multi-pays** 27](#_Toc118463782)

[**Annexe 5 : CARTE(S) ET AUTRE(S) DOCUMENT(S) JUGE(S) PERTINENT(S) PAR l’OSC (études, schémas, compléments de dossier technique, etc.)** 29](#_Toc118463783)

[**Annexe 6 : LISTE DES PARTENAIRES OU PARTIES-PRENANTES BENEFICIAIRES DE RETROCESSIONS DE PREMIER ET SECOND NIVEAU** 30](#_Toc118463784)

[**Annexe 7 : QUESTIONNAIRE D’EVALUATION DU RISQUE FIDUCIAIRE ET du dispositif de lutte contre le financement du terrorisme, LA FRAUDE ET LA CORRUPTION** 32](#_Toc118463785)

1. **NOTE DE TRANSPARENCE *(3 pages maximum)***

****

**Logo de l’OSC**

**Note de transparence[[2]](#footnote-2)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de l’association** *(sigle et déroulé s’il existe)* |  |
| **Site internet** |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du projet/programme – Libellé court :** | *< 20 caractères* |
| **Nom du projet/programme– Libellé long :** | *< 200 caractères – Cet intitulé doit être explicite et compréhensible par le grand public* |
| **Lieu d'intervention** | *Pays, commune(s), district(s), région(s) de mise en œuvre du projet/programme* |
| **Type de projet/programme** | **Projet de terrain** |
| **Numéro de la phase si récurrence** | Phase ….. |
| **Thématique(s) principale(s)** |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Principaux partenaires du projet/programme** |  |
| **Si projet/programme porté en consortium – membres impliqués** |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs** | **Objectif global :**  **Objectif(s) spécifique(s) : *3 maximum*** |

|  |
| --- |
| **Présentation du projet/programme :**  *< 1000 caractères avec espaces- Ce descriptif doit être explicite, communicant,*  *il doit préciser le contenu du projet/programme et être compréhensible par le grand public*  **Principaux enjeux/défis auxquels le projet/programme entend répondre et principaux constats liés au diagnostic réalisé en amont :**  **Compétences, expériences et expertise de votre OSC et des partenaires impliqués pour y répondre :**  **Historique et genèse du projet/programme :**  **Principaux impacts visés au terme de cette phase (quantitatifs et qualitatifs) :**  **Principaux impacts visés au terme du projet/programme (préciser durée envisagée) :** |

|  |  |
| --- | --- |
| **OBJECTIF SPECIFIQUE 1 :** *(20 lignes maximum)*  *Présentez les principaux enjeux, résultat attendus ; les principales activités prévues pour leur mise en œuvre,*  *Décrire les principaux indicateurs de suivi des activités, chiffrés et les cibles visées :*  *Décrire les principaux indicateurs de résultats attendus (1 à 2) et leur chronologie*  **OBJECTIF SPECIFIQUE 2 :** *(20 lignes maximum)*  *Présentez les principaux enjeux, résultat attendus ; les principales activités prévues pour leur mise en œuvre,*  *Décrire les principaux indicateurs de suivi des activités, chiffrés et les cibles visées :*  *Décrire les principaux indicateurs de résultats attendus (1 à 2) et leur chronologie*  **OBJECTIF SPECIFIQUE 3 :** *(20 lignes maximum)*  *Présentez les principaux enjeux, résultat attendus ; les principales activités prévues pour leur mise en œuvre,*  *Décrire les principaux indicateurs de suivi des activités, chiffrés et les cibles visées :*  *Décrire les principaux indicateurs de résultats attendus (1 à 2) et leur chronologie* | |
| **Groupes cibles**  *A détailler et à chiffrer obligatoirement* | **Bénéficiaires direct·es :**  **Bénéficiaires indirect·es :** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Durée totale du projet/programme** | **………ans** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Coût total du projet/programme** | **……… €** | **100 %** |
| **Participation de l’AFD sollicitée** | **……… €** | **….. %** |

*Lors de la rédaction de la NIONG, merci de supprimer tous les commentaires en bleu et les notes de bas de page.*

*Les sous paragraphes proposés doivent être repris sous forme de sous-titres quand ils sont formulés sous forme de questions, les parties bleues doivent être supprimées. Ne garder que la mention « projet » ou « programme » selon la nature du projet/programme déposé.*

1. **SIGLES ET ACRONYMES** *(Sous forme de liste)*
2. **DESCRIPTION DU PROJET/PROGRAMME** *(20 à 25 pages maximum).*

***DPA/OSC se réserve la possibilité de ne pas traiter le dossier si le nombre de pages maximum n’est pas respecté****.*

***La NIONG est le document de présentation qui permet à l’OSC de justifier et d’expliciter sa demande de financement. Elle doit refléter la complexité et la richesse d’un projet/programme : elle doit en expliquer la logique (objectifs, résultats attendus, principales activités prévues), l’origine, les enjeux, les difficultés, les effets et impacts souhaités, les moyens mobilisés et les modalités de mise en œuvre prévues.***

***Elle doit être claire dans sa rédaction, relativement synthétique mais suffisamment explicite et concrète pour en permettre une appréhension juste. Aucun paragraphe n’est anecdotique ; chaque paragraphe est lié aux exigences et aux priorités du dispositif I-OSC et devra être complété de façon approfondie.***

**Résumé du projet/PROGRAMME *en 10 lignes :***

**I.** **LOCALISATION DU PROJET/PROGRAMME**

***Une carte détaillée est demandée en annexe pour les projets mono pays. Dans le cadre d’un projet multi pays/programme, les cartes sont à insérer dans les fiches « volet pays ».***

1. Commune(s), districts(s) et région(s) où se déroule le projet/programme
2. Le projet/programme est-il réalisé intégralement ou partiellement dans une zone sensible (zone orange et/ou rouge du MEAE[[3]](#footnote-3)) ? *Si oui, précisez les zones concernées*.
3. Transferts financiers *Cochez la case correspondante*

** Le Projet ne comporte pas de transferts monétaires ni de mise à disposition de ressources économiquement exploitables[[4]](#footnote-4), au bénéfice de la population**

** Le Projet comporte des transferts monétaires ou la mise à disposition de ressources économiquement exploitables, au bénéfice de la population et dans ce cas :**

- Détailler la nature des transferts (ex : filets sociaux, paiement dans le cadre de THIMO, per diem, ressources économiquement exploitables), la nature des bénéficiaires et leurs modalités de délivrance (cash, mobile banking, prestataires financiers…) :

- Indiquer le souhait, le cas échéant, de solliciter une exemption de filtrage des populations bénéficiaires dans le cadre des possibilités prévues par les Lignes Directrices du 29/11/21 oui                      non

- Si oui, préciser la **nature du projet** permettant l’exemption de filtrage des populations bénéficiaires de l’aide (un seul choix est à privilégier et à contextualiser) :

** Le projet porte sur une zone et un secteur couverts par un Plan de Réponse Humanitaire (PRH) des Nations Unies ou par un Flash Appeal (1er cas de la fiche outil, voir aussi Annexe 1 des lignes Directrices pour les autres critères)**

            => Détailler, notamment, les plans par pays et les secteurs couverts, et le lien avec le projet :

** Le projet a pour objet d’aider les personnes en situation de détresse ou de misère :**

            => Justifier le caractère de détresse/misère :

            => Indiquer les montants mensuels ou annuels prévus de transferts monétaires/valeur des ressources économiques :

** Cas exceptionnel pour certains projets en raison de contraintes spécifiques (nécessité de protection de l’identité des personnes, absence de documents d’identité, etc.)**

           => Détailler les contraintes :

Attention : une demande basée sur un cas exceptionnel entraînera une procédure décisionnelle spécifique

**II. INFORMATIONS DU PROJET/PROGRAMME**

1. Phase concernée : *1, 2, 3 (précisez)*
2. Calendrier du projet/programme et nombre de mois par tranche :
   * Date de démarrage envisagée :
   * Tranche 1 (nb de mois) :
   * Tranche 2 (nb de mois) :
3. Nombre de phases prévues pour ce projet/programme
4. Justification de la rétroactivité demandée, le cas échéant (et/ou si étude de faisabilité réalisée antérieurement à la date effective de démarrage du projet)

**III. CONTEXTE ET ENJEUX DU PROJET/PROGRAMME** *(maximum 3 pages pour une récurrence et 5 pages pour un nouveau projet)*

***Le contenu de cette section a pour vocation de présenter des éléments d’analyse et de problématique pour justifier le projet/programme mais aussi pour en démontrer la pertinence et la valeur ajoutée.***

*Il permet de comprendre d’une part, la demande à laquelle l’OSC cherche à répondre en développant ses actions, d’autre part, la démarche prévue. Il convient également de préciser si des études ou des évaluations préalables ont été réalisées et quels en ont été les principaux résultats.*

*Ce paragraphe est particulièrement important à développer dans le cas d’une première demande de financement de la part de l’OSC auprès de l’AFD ou d’une première phase de projet/programme. Il devra présenter avec précisions la base de départ du projet/programme (existant constaté) et éclairera les objectifs du projet/programme qui seront détaillés dans le chapitre IV.*

***Pour les récurrences (phases 2 et 3)****: l’OSC présentera de manière synthétique un rappel du contexte et des enjeux identifiés lors de la première phase, mais il est surtout attendu une analyse des évolutions (diagnostic, enjeux, partenariat) d’une phase à l’autre. Pour une phase 3, insister sur les éléments en lien avec la fin envisagée du projet.*

* 1. **Diagnostic et enjeux du projet/programme**

*Décrivez précisément le* ***contexte*** *dans lequel s’inscrit le projet/programme, le* ***diagnostic*** *que vous en faites et les* ***enjeux*** *particuliers auxquels le projet/programme souhaite répondre. Il peut s’agir d’enjeux politiques et institutionnels (nationaux et/ou locaux) qui expliquent la problématique sur lesquels le projet/programme veut et peut agir ; d’enjeux d’insertion intégrale : sociaux, culturels, environnementaux et/ou économiques qui expliquent la problématique, qui influent dessus et/ou sur lesquels le projet/programme veut et peut agir ; d’enjeux partenariaux (forces et faiblesses) ;*

***Une attention particulière devra être portée sur les enjeux de genre et de prise en compte des jeunesses actrices*** *(éléments de diagnostic, principales données désagrégées, analyse des données et leviers d’action visés - voir fiches outils correspondantes).*

***Pour les récurrences (phases 2 et 3)****: rappeler* ***brièvement*** *les enjeux identifiés initialement et expliciter l’****évolution*** *du contexte et de ces enjeux. Pour une phase 3, insister sur les éléments en lien avec la fin du projet.*

* 1. **Genèse du projet/programme**

***Il s’agit de raconter l’histoire du projet/programme*** *et les modalités de sa conception et, si récurrent, de sa réalisation jusqu’à ce jour (« storytelling »). Ce paragraphe permet de comprendre comment est né le projet/programme. Il s’agit également d’expliquer comment les partenaires/intervenants ont été associés à la conception du projet/programme, quel est le type de relation partenariale qui les relie avec l’OSC porteuse du projet/programme,* ***et en quoi le projet/programme propose une réponse aux enjeux identifiés****.*

***Pour les récurrences (phases 2 et 3)****: indiquer en quoi le projet est toujours nécessaire par rapport aux enjeux identifiés.*

**3.3 Présentation de l’expertise des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet/programme**

***L’objectif de ce paragraphe est de démontrer la capacité de l’OSC et de ses partenaires à mettre en œuvre un projet/programme en faisant état de leurs expériences et de leurs compétences sur le sujet, la thématique et/ou la(es) géographie(s) concernée(s).***

*Il ne s’agit pas de décrire les modalités pratiques d’organisation du projet/programme, qui seront traitées au sein du chapitre IV.*

*Ce paragraphe devra globalement expliquer la* ***valeur ajoutée*** *et la* ***complémentarité*** *de votre OSC et des partenaires impliqués, proposer une présentation succincte de votre OSC et des principaux partenaires impliqués, résumer les compétences, expertises, expériences sur la thématique et/ou la zone couverte, résumer et valoriser de façon explicite les actions déjà menées le cas échéant par votre OSC et/ou les partenaires, sur la zone et/ou sur la thématique ; le cas échéant, présenter les résultats déjà obtenus dans la thématique concernée et/ou la zone concernée ; expliquer la compétence (acquise ou que le projet/programme permettra d’acquérir) de votre OSC et de vos partenaires pour intégrer les enjeux de jeunesses et de genre.*

*Si le projet/programme est porté par un* ***consortium*** *d’OSC françaises, présentez rapidement les membres impliqués et la complémentarité de leurs compétences et expliquez la valeur ajoutée attendue de ce consortium et la complémentarité des OSC françaises membres du consortium et des partenaires locaux impliqués.*

***Pour les récurrences (phases 2 et 3) :*** *il est attendu une* ***mise à jour*** *des informations (si des éléments nouveaux sont à signaler) concernant les acteurs et/ ou tout changement dans les partenaires impliqués dans le projet. Pour une phase 3, insister sur les éléments en lien avec la fin du projet.*

* 1. ***Dans le cadre d’une nouvelle phase d’un projet/programme financé ou non par l’AFD dans ses phases précédentes,***

***L’OSC devra expliciter, au regard des évaluations du projet/programme déjà réalisées, les* modalités de prise en compte des enseignements tirés*. Préciser si la (les) première(s) phase(s) ont fait l’objet d’un financement de l’AFD.***

1. Principales conclusions de l’évaluation de la phase précédente. *Principaux éléments d’analyse de l’efficacité globale du projet/programme*
2. Principales recommandations et leur prise en compte et les éventuelles inflexions (ou non) dans la présente phase. *Vous pouvez présenter ces recommandations sous forme de tableau*

**3.5 Cohérence externe du projet/programme**

*Donner des éléments très concrets sur l’****articulation*** *et la* ***complémentarité*** *du projet/programme avec les politiques publiques (nationales, décentralisées et/ou locales) et les interventions d’autres acteurs en cours, lorsque c’est pertinent. Les informations présentées sont normalement issues du diagnostic préalable réalisé.*

**Pour les récurrences (phases 2 et 3)***: ne présenter que les éventuelles* ***évolutions*** *entre la phase précédente et la phase dont il est question dans le présent dossier*

1. Avec les politiques publiques pertinentes dans le(s) pays d’intervention

*Présentez de façon détaillée l’environnement institutionnel dans lequel le projet/programme prend place (cadre législatif, règlementaire existant en cours ou non existant, politique publique, cadres de référence avec lesquels le projet/programme s’articule), l’articulation (si elle existe ou espérée) avec les différents acteurs publics (nationaux, déconcentrés ou décentralisés et/ou internationaux) et les freins ou difficultés éventuels que vous avez identifiés ou rencontrés.*

1. Avec des interventions d’autres acteurs

*L’AFD est particulièrement attentive aux synergies, articulations ou complémentarités pouvant être développées à l’échelon du territoire couvert (national ou local). Cette partie doit démontrer que l’OSC s’est renseignée de manière approfondie sur les initiatives existantes, soutenues par la société civile ou les bailleurs français (dont AFD) et internationaux dans le(s) pays et/ou dans la région concernée, et sur les articulations et/ou complémentarités possibles à approfondir. Il s’agit de mettre en valeur la plus-value spécifique du projet/programme par rapport à ces autres interventions identifiées et d’expliquer comment l’OSC se positionne aux côtés des autres acteurs, publics et privés, voire comment elle s’articule avec eux (ou pas).*

**IV. CONTENU DU PROJET/PROGRAMME** *(maximum 10 -15 pages)*

*Cette partie doit être particulièrement détaillée et être rédigée de façon pédagogique avec les principaux résultats attendus/activités/indicateurs : il s’agit de décrire la logique du projet/programme.*

*Pour les récurrences (phases 2 et 3), il est attendu une présentation structurée faisant référence aux phases précédentes : activités maintenues/supprimées/ajoutées en explicitant les raisons, apprentissages et propositions d’évolutions pour plus d’impact.*

*Pour une phase 3, insister sur les éléments en lien avec la fin du projet.*

**4.1 Nombre[[5]](#footnote-5) et typologie des bénéficiaires/publics ciblés :**

**Nombre de bénéficiaires directs :**

**Nombre de bénéficiaires indirects :**

**4.2. Logique d’intervention du projet/programme : Objectif global, objectifs spécifiques, résultats attendus et principales activités prévues avec indicateurs**

*A la différence du cadre logique, ce paragraphe doit exposer la logique d’intervention du projet /programme de façon dynamique, en présentant pour chaque objectif spécifique visé, les résultats attendus et les* ***principales*** *activités prévues, assortis d’indicateurs de résultats chiffrés. Pour les projets/programmes multi pays, il s’agira de décrire les résultats/activités/indicateurs globaux ; ils seront détaillés davantage par pays dans les fiches-pays en annexe 4.*

*Il convient de décrire pour chaque objectif comment* ***l’approche genre******et l’enjeu des jeunesses******actrices*** *sont pris en compte et comment cela se traduit, de manière explicite, dans les résultats et activités.*

*De la même manière, si votre projet/programme intègre certains des* ***enjeux transversaux*** *suivants : biodiversité, climat, entrepreneuriat social et des actions de capitalisation[[6]](#footnote-6) et d’ECSI, ainsi que des actions visant à lutter contre l’exploitation et les abus sexuels, il convient de décrire, pour chaque objectif, comment ils sont pris en compte et comment cela se traduit,* ***de manière explicite****, dans les résultats et activités.*

*Finalement, résumez en quelques lignes la* **Cohérence interne du projet** *(joindre un schéma de mise en œuvre si c’est possible)*

**ET spécifique convention programme :**

*Expliquez la* ***vision stratégique de l’OSC pour ce programme****. La vision stratégique est une image globale de la situation que souhaite atteindre l’OSC à l’issue de la dernière phase du programme. Il s’agit également d’expliquer la valeur ajoutée attendue de cette convention-programme, par rapport à des projets classiques.*

*Vous devrez préciser quelles sont les opportunités et/ou contraintes à prendre en compte pour atteindre cette situation, quels sont les principaux changements préalables auxquels l’OSC souhaite contribuer pour que cette situation advienne.*

*Si vous le souhaitez, il est possible d’inclure, en plus du cadre logique, une note présentant l’approche orientée « changement » utilisée pour ce programme. Les différentes approches « changement » possibles sont présentées dans le guide méthodologique et l’AFD encourage leur utilisation pour tout type de projet/programme.*

*Par ailleurs l’OSC doit impérativement prévoir des actions de capitalisation. Elle devra expliquer :*

* *Sa démarche et ses pratiques de capitalisation, comment le programme va s’inscrire dans celles-ci et éventuellement les faire évoluer ;*
* *La manière dont les travaux de capitalisation réalisés seront partagés avec les autres acteurs agissant ou non sur la même thématique que le programme.*

**Objectif global :** *L’objectif global correspond à la finalité à laquelle le projet/programme entend contribuer à long terme (il doit être raisonnable et pouvoir être mesuré).*

***Indicateur d’impacts/effets :*** *il convient de présenter l’indicateur retenu pour mesurer les effets/impacts globaux attendus (1 indicateur).*

**Objectif spécifique 1 :** *Les objectifs spécifiques sont les objectifs directement liés au projet/programme et qui concourent à l’atteinte de l’objectif global (3 maximum).*

***Indicateur d’impacts/effets :*** *il convient de présenter l’indicateur retenu pour mesurer les effets/impacts globaux attendus (1 indicateur).*

**Résultat 1 :** *ce sont les réalisations concrètes générées par les activités du projet/programme. Elles permettent d’atteindre les objectifs spécifiques. Par conséquent, il convient de formuler le résultat comme une réalisation et pas un objectif à atteindre.*

***Indicateurs de résultat* :** *Les indicateurs de résultats proposés doivent être quantitatifs et qualitatifs. Ils devront être simples, mesurables et réalistes (2 maximum par résultat). Ils permettent d’évaluer l’atteinte du résultat attendu.*

* *Indicateur 1*
* *Indicateur 2*

**Activité 1.1** : *Il s’agit des principales activités* *à mettre en œuvre afin d’atteindre les résultats attendus. Pour chaque activité (5/6 maximum), décrire de façon détaillée les modalités de mise en œuvre, les publics ciblés, la* *durée, les acteurs (internes ou externes) en charge de l’exécution, etc.*

***Indicateurs de suivi de l’activité****:* *Les indicateurs d’activité permettent d’évaluer la réalisation des activités prévues (2 maximum)*.

* *Indicateur 1*
* *Indicateur 2*

**Activité 1.2 :**

***Indicateurs de suivi de l’activité :***

* *Indicateur 1*
* *Indicateur 2*

**Activité 1.3 :**

***Indicateurs de suivi de l’activité****:*

* *Indicateur 1*
* *Indicateur 2*

***Ainsi de suite pour l’ensemble des activités***

**Résultat 2 :** *ce sont les réalisations concrètes générées par les activités du projet/programme. Elles permettent d’atteindre les objectifs spécifiques. Par conséquent, il convient de formuler le résultat comme une réalisation et pas un objectif à atteindre.*

***Indicateurs de résultat* :** *Les indicateurs de résultats proposés doivent être quantitatifs et qualitatifs. Ils devront être simples, mesurables et réalistes (2 maximum par résultat). Ils permettent d’évaluer l’atteinte du résultat attendu.*

* *Indicateur 1*
* *Indicateur 2*

**Activité 2.1** : *Il s’agit des activités* *à mettre en œuvre afin d’atteindre les résultats attendus. Pour chaque activité, décrire de façon détaillée les modalités de mise en œuvre, les publics ciblés, la* *durée, les acteurs (internes ou externes) en charge de l’exécution, etc.*

***Indicateurs de suivi de l’activité****:* *Les indicateurs d’activité permettent d’évaluer la réalisation des activités prévues (2 maximum)*.

* *Indicateur 1*
* *Indicateur 2*

**Activité 2.2 :**

***Indicateurs de suivi de l’activité :***

* *Indicateur 1*
* *Indicateur 2*

**Activité 2.3 :**

***Indicateurs de suivi de l’activité****:*

* *Indicateur 1*
* *Indicateur 2*

***Reprendre le schéma pour autant d’objectifs Spécifiques et de Résultats que comporte le projet***

**ET spécifique convention programme :**

*Dans le cas d’une convention programme à plusieurs phases, il convient d’expliquer les objectifs spécifiques pour chacune des phases du programme et expliquer la progression des résultats.*

***Il convient d’expliciter la cohérence interne du programme :***

***Cohérence thématique :*** *En quoi les différents axes d’intervention constituent un ensemble cohérent pour atteindre les objectifs du programme ? Pourquoi le programme est-il plus que l’addition des activités qui le composent ?*

***Cohérence géographique :*** *Dans le cas d’un programme exécuté dans plusieurs pays/régions, il est nécessaire d’expliciter quelle complémentarité existe entre les différents pays/régions concernés par le programme et en quoi le programme est plus que la somme de projets mono pays*

*Expliquez également ce que les différents pays du programme peuvent s’apporter mutuellement. Ce point doit être particulièrement développé dans le cas d’une convention programme multirégionale.*

*NB :* ***Indicateurs agrégeables (Indicateurs à compléter impérativement dans Oscar – puis supprimer le paragraphe)***

*La loi n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales a rappelé les principes centraux de redevabilité et de transparence de la politique d’aide au développement, dans la continuité des orientations données par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) de 2018. Cette redevabilité se traduit notamment par une grille d’indicateurs de référence inscrite dans la loi afin de rendre compte de l’aide bilatérale et multilatérale de la France. Au-delà des indicateurs référencés par la loi, l’AFD calcule des indicateurs de résultat ex ante (prévisionnels) et ex post (réels) pour mesurer et rendre compte de manière synthétique de l’impact sur le terrain des activités qu’elle finance. Il est important que les projets des OSC françaises soutenues par l’AFD puissent être pris en compte et valorisés dans le cadre de cette redevabilité de l’aide française.*

*La liste des indicateurs de l’aide bilatérale (indicateurs agrégeables) figure dans les informations projet de la NIONG dans Oscar. Vous êtes invités à identifier le ou les indicateurs pertinents par rapport à la nature de votre projet (par secteur) et de bien vouloir les chiffrer aussi précisément que possible en complétant le formulaire dans Oscar. Vos chiffres renseignés ex ante (informations projet de la NIONG dans Oscar) puis ex post (dans votre compte-rendu d’exécution technique et financière final) pourront ainsi venir s’agréger aux indicateurs relatifs aux autres projets soutenus par l’AFD et valoriser ainsi l’apport spécifique des projets OSC.*

**4.3****Pilotage et gouvernance du projet/programme** *(inclure un schéma de gouvernance et de pilotage en annexe si possible)*

1. Répartition des responsabilités et des tâches entre l’OSC, les différents partenaires et les autres intervenants éventuels, y compris, le cas échéant, au sein du consortium
2. Mode de pilotage du projet/programme mis en place et les instances de gouvernance éventuellement mises en place et leur fonctionnement
3. Modalités prévues pour le suivi technique et financier du projet/programme *: organisation, méthodes, échéances, livrables ; décrivez l’organisation interne à votre OSC et l’implication des partenaires dans ce suivi.*

**ET spécifique convention programme :**

***Articulation avec les autres actions menées par l’OSC :***

*Ce paragraphe propose de détailler la place du programme dans l’activité globale de l’OSC :*

*- la manière dont le programme s’inscrit dans les orientations générales et la stratégie d’intervention de l’OSC dans le(s) pay(s) concerné(s) par le programme ;*

*- la manière dont le programme s’articule avec les autres interventions de l’OSC dans les pays concernés par le programme ou dans d’autres géographies.*

**4.4 Modalités de suivi et d’évaluation *(interne, externe, AOC, étude d’impact[[7]](#footnote-7)…)***

***L’évaluation finale est fortement recommandée par l’AFD ; elle est obligatoire pour tout renouvellemen******t de phase du projet/programme et pour les conventions-programmes, PCPA et CPP.*** *Pour rappel, l’évaluation externe finale doit être lancée au plus tard au début du dernier semestre de la dernière année du projet/programme afin que le rapport d’évaluation (a minima le rapport provisoire – dans ce cas, le rapport final sera communiqué au plus tard lors du démarrage de l’instruction) soit communiqué avec la demande de financement d’une nouvelle phase. L’évaluation externe finale devra pouvoir être restituée largement.*

*Au-delà de l’évaluation finale externe exigée pour chaque phase, l’AFD encourage les dispositifs de* ***suivi-évaluation*** *(évaluations en continu, accompagnées ou non par une expertise externe), les approches orientées changements ou toute autre modalité de mesure des effets/impacts la plus adaptée à la spécificité du projet/programme. Le coût de ces exercices peut être intégré au budget prévisionnel du projet/programme et ne doit pas être sous-estimé.*

*Devront également être pris en compte le suivi des indicateurs ventilés par sexe et les indicateurs permettant de mesurer les changements relatifs au rapport entre les femmes et les hommes (égale participation des femmes et des hommes, réduction des inégalités femmes-hommes de pouvoir, de revenu, d’accès aux services et aux ressources, déconstruction des stéréotypes de genre, lutte contre les violences de genre…). Les changements relatifs à prise en compte des jeunes en tant qu’acteurs et actrices feront par ailleurs l’objet d’un suivi spécifique (voir fiche outils correspondante). Ce suivi permettra de documenter l’émergence des intérêts stratégiques des jeunesses et leur prise en compte, notamment par des inflexions, des plans d’action, de formation ou d’intervention.*

***Enfin, l’AFD souhaite qu’un projet/programme mis en œuvre dans la durée (sur plusieurs phases) puisse prévoir une étude d’impact/effets à la fin de sa mise en œuvre (à la place d’une évaluation externe classique). Il convient, d’anticiper ces travaux dès la première phase du projet/programme, afin de disposer de données suffisantes et pertinentes lors de la réalisation de l’étude d’impacts/effets.***

1. Evaluation(s)prévue(s) *: nature (interne/externe/mi-parcours/dispositif de suivi-évaluation/AOC/étude d’effets/d’impact…)*
2. Modalités de mise en œuvre et de collecte de données, échéancier/calendrier
3. Partenaires éventuels impliqués

**ET** **spécifique convention programme :**

*- Les termes de référence des évaluations sont développés en cours de programme par l’OSC porteuse et ses partenaires et soumis à l’AFD pour avis de non-objection. Les termes de référence doivent préciser le type d’évaluation, les résultats attendus, les modalités, l’échéancier.*

*- La mise en place d’un comité de pilotage de l’évaluation est fortement recommandée, auquel l’AFD sera associée.*

*- Les OSC porteuses sont encouragées à centrer l’évaluation sur les résultats et les leçons apprises (notamment au niveau organisationnel et au niveau des partenariats).*

*- L’évaluation de fin d’une convention- programme inclut la mesure de la contribution du programme au changement visé. L’OSC porteuse doit expliquer comment elle compte répondre à ces questions sur le plan méthodologique : quels indicateurs va-t-elle renseigner ? quelle source d’information va-t-elle mobiliser (notamment pour les indicateurs de niveau macro) ? Ce niveau de mesure est parfois difficile à appréhender par l’OSC seule, ce qui peut justifier le recours à des travaux conjoints impliquant plusieurs acteurs.*

**V. STRATEGIE DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES PARTENAIRES** *(maximum 1 page à 1,5 pages)*

*Cette section a pour objectif de démontrer la* ***dynamique de renforcement réciproque*** *entre l’OSC française et ses partenaires. Ce chapitre est particulièrement central pour comprendre la* ***stratégie partenariale*** *engagée ; elle doit expliquer si le projet/programme intègre des actions de renforcement de capacités, comment ces actions ont été identifiées (principales conclusions du diagnostic institutionnel élaboré en amont et partagé) et comment elles vont être mises en œuvre et évaluées.*

***Pour les récurrences (phases 2 et 3)****: il est attendu une mise à jour de la stratégie de renforcement de capacités en lien avec les acquis des phases précédentes.*

*Pour une phase 3, insister sur les éléments en lien avec l’autonomisation du/des partenaire(s).*

1. *Décrivez le* Diagnostic réalisé sur les besoins en matière de renforcement de capacités du ou des partenaires ? *merci de partager les principales conclusions de ce diagnostic/état des* lieux *; Précisez sur quels points spécifiques portera donc le renforcement de capacités du ou des partenaires et inversement de votre OSC et décrivez les modalités de ce renforcement de capacités*
2. *Expliquez l’*Evolution des actions mises en place dans le temps et *les* Impacts institutionnels et organisationnels prévus sur les partenaires et autres parties prenantes
3. *Décrivez l*’Intégration de l’approche genre dans les actions de renforcement de capacités *et détaillez les impacts positifs et négatifs prévus dans un principe de « ne pas nuire »*
4. Décrivez l’intégration de la prise en compte des jeunesses dans les actions de renforcement de capacités et détaillez les effets souhaités en terme de capacités et pouvoir d’agir, d’accès aux espaces de dialogues

**ET spécifique convention programme :**

*Le renforcement de capacités des partenaires locaux doit être un axe majeur de la convention programme ; il est donc important d’expliquer la stratégie de renforcement de capacités vis-à-vis des partenaires locaux, notamment les types de capacités visés et la progression de ces capacités dans le temps.*

**VI. RISQUES et PERENNITE DU PROJET/PROGRAMME** *(maximum 2 pages)*

**6.1. Tableau d’analyse des risques *(1 page max)***

*Présenter,* ***sous forme de tableau,*** *les principaux risques identifiés par l’OSC comme pouvant impacter le projet/programme ainsi que leur probabilité et les mesures envisagées pour les limiter. Il peut s’agir de risques contextuels (cadre politique, économique, social, environnemental…), opérationnels (risques techniques, financiers, partenariaux, RH), sécuritaires. Expliquer comment ils sont appréhendés (pour les projets/programmes se déroulant en zone orange ou rouge).*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **RISQUES** | **PROBABILITE**  **(ELEVEE, MOYENNE, FAIBLE)** | **MESURES ENVISAGEES** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**6.2. Conditions de pérennité et d’autonomisation du projet/programme *(1 page max)***

*Ce paragraphe doit vous permettre de décrire : les modalités de fin du projet/programme ; la stratégie pensée avec le(s) partenaires(s) en vue de leur* ***autonomisation*** *et pour garantir la* ***viabilité*** *institutionnelle et sociale du projet/programme ; la stratégie pour renforcer la* ***solidité*** *économique et financière du(des) partenaire(s) du projet/programme (diversification des partenaires financiers, activités génératrices de revenus, systèmes de cotisations,* ***pérennisation des ressources humaines****, autres) ; les modalités de* ***transfert*** *et d’appropriation de compétences, méthodes, innovations diffusées par le projet/programme ; et, le cas échéant les modalités d’utilisation et de gestion du* ***matériel*** *mobilisé après l’achèvement du projet/programme ; les modalités prévues d’un éventuel* ***changement d’échelle*** *(modalités, gouvernance, partenariats, financements), avec quels risques ou difficultés anticipés ; comment l’OSC envisage-t-elle, le cas échéant, que l’action puisse être* ***soutenable*** *par les partenaires du projet/programme ou par d’autres acteurs éventuels (pouvoirs publics…) à terme ou à la fin du projet/programme ; la participation (ou non) de votre OSC à la fin du projet/programme ; la stratégie partenariale visée à moyen et long terme ; les modalités prévues pour la pérennisation/autonomisation des partenaires.*

**VII. communication et visibilité** *(maximum ½ à 1 page)*

*Pour compléter cette partie, vous pouvez vous reporter au Guide de visibilité téléchargeable dans l’annexe 11 Kit de communication. La communication projet participe à la valorisation de vos actions. Elle assure la visibilité du projet et notre visibilité réciproque.* *En trois points, il s’agit ici :*

1. ***De cibler les objectifs de votre communication projet - Pourquoi je communique ?***

*Il s’agit de définir les objectifs de communication en s’interrogeant sur le but visé par la stratégie de communication projet et les retours attendus. Quelques exemples d’objectifs : faire connaître un projet et rendre compte de son avancement auprès de publics cibles, montrer les impacts de ce projet, susciter l’adhésion et l’appropriation, être un acteur reconnu dans un domaine, etc.*

1. ***De lister les publics ciblés par la communication projet et les impacts attendus – Pour qui je communique ?***

*Il s’agit ici d’identifier les publics cibles en corrélation avec les objectifs de communication retenus. Présenter aussi les impacts de votre communication sur chacun de ces publics (influencer, informer, contribuer à un changement…)*

1. ***De présenter les actions de communication envisagées – Comment je communique ?***

* *Donner les grandes lignes des actions et supports de communication envisagés pour atteindre ses objectifs – Avec quoi je communique ?*
* *Fixer sommairement un planning de communication – Quand je communique ?*
* *Précisez brièvement les canaux de communication envisagés (online, print, médias, événement) – Où je communique ?*
* *Listez succinctement vos ressources humaines et moyens techniques internes ou mobilisables en externe – Avec qui je communique ?*
* *Evaluer le budget nécessaire à cette communication pour l’intégrer au budget général du projet – Avec combien je communique ?*

**VIII. COMMENTAIRES EVENTUELS RELATIFS AU Budget prévisionnel** *(maximum 1/2 page)*

*L’OSC peut justifier si nécessaire les rubriques concernant les* ***rétrocessions*** *de matériel, les* ***investissements importants*** *(immobilier, équipement technique et mobilier (rubrique 1 du budget) plafonnés à 40%, l’avancement du* ***plan de financement****, les rubriques prépondérantes dans le budget, etc.*

TABLE DES MATIERES

[**Annexe 1 : CADRE LOGIQUE** 19](#_Toc107580054)

[**Annexe  2 : FICHE(S) DE RENSEIGNEMENT RELATIVE AU(X) PARTENAIRE(S)** 22](#_Toc107580055)

[**Annexe 3 : SYNTHESE DE LA DERNIERE EVALUATION REALISEE** 24](#_Toc107580056)

[**Annexe 4 : FICHES « VOLET PAYS » POUR LES projets multi-pays**  25](#_Toc107580057)

[**Annexe 5 : CARTE(S) ET AUTRE(S) DOCUMENT(S) JUGE(S) PERTINENT(S) PAR l’OSC (études, schémas, compléments de dossier technique, etc.)** 27](#_Toc107580058)

[**Annexe 6 : LISTE DES PARTENAIRES OU PARTIES-PRENANTES BENEFICIAIRES DE RETROCESSIONS DE PREMIER ET SECOND NIVEAU** 28](#_Toc107580059)

[**Annexe 7 : QUESTIONNAIRE D’EVALUATION DU RISQUE FIDUCIAIRE ET du dispositif de lutte contre le financement du terrorisme, la fraude et la corruption** 29](#_Toc107580060)

**Annexe 1 : CADRE LOGIQUE**

|  | **Chaîne de résultats** | **Indicateurs Objectivement Vérifiables** | **Situations de référence / valeurs cibles** | **Sources et moyens de vérification** | **Hypothèses critiques**  **(liées au contexte ou programmatique)** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Objectif global** | *Changement à long terme, qui découlera du projet, ainsi que des projets d’autres partenaires et de dynamiques endogènes. La contribution attendue du projet à ce changement doit apparaître significative.* | *Indicateur d’impact / d’effet à long terme (signaux qui permettent de savoir que l’on est dans la bonne direction à la fin du projet)* | SR :  C : | *(NB : proxy pouvant souvent être analysé au moyen de retraitement de données d’enquêtes statistiques nationales)* |  |
| **Objectifs spécifiques (OS)** | *Changements directs du projet, attendus à l’achèvement du projet, et qui privilégient des changements de comportement pour les cibles principales, ou de fonctionnement/état.*  *Ils découlent des résultats attendus (lien logique significatif) ainsi que de la réaction attendue de la part des parties prenantes.* | *Indicateurs de résultats* | SR :  C : | *(NB : nécessite souvent d’utiliser des sources indirectes, soit des enquêtes spécifiques)* | *Les facteurs et conditions externes, portant sur des projets d’autres partenaires, sur des dynamiques locales ou globales impactant significativement l’atteinte des objectifs.*  *Et/ou : hypothèse que l’on fait sur la façon dont le changement devrait se produire, et qui justifie des options stratégiques prises par le projet.* |
| **Changements intermédiaires (optionnel)** | *Le cas échéant, dans la logique des AOC, l’OSC et son partenaire peuvent indiquer ici quelques changements intermédiaires qui décrivent les éléments-clés du chemin de changement c’est-à-dire le processus graduel de changement dans le temps, entre les résultats attendus et les objectifs spécifiques, ou des changements différents selon les acteurs. Cette ligne du cadre logique est toutefois optionnelle, non obligatoire. Elle peut aussi être utilisée pour expliciter le processus de changement entre les objectifs spécifiques et l’objectif global. Dans ce cas, il convient de l’insérer au-dessus, entre OG et OS.* | *Indicateurs de résultats (optionnel)* |  |  | *Hypothèse que l’on fait sur la façon dont le changement devrait se produire, et qui justifie des options stratégiques prises par le projet.* |
| **Résultats attendus** | *Les résultats sont les réalisations qui vont permettre d’atteindre l’objectif spécifique. Ce sont les produits ou services tangibles issus des activités du projet.*  ***R1 :*** | *Indicateurs de réalisation* | SR :  C : |  | *Les facteurs et conditions externes – par exemple les comportements de certaines parties prenantes (hors partenaires, gestionnaires et équipe projet), face aux activités du projet – susceptibles d’avoir une incidence sur le lien entre les réalisations et les effets escomptés.* |
| ***R2 :*** |  | SR :  C : |  |
| ***R3 :*** |  | SR :  C : |  |  |
| **Activités** | *Quelles sont les activités-clés à mettre en œuvre en vue de produire les résultats attendus (grouper les activités par résultat)*  ***Activités pour R1 :***  *Activité 1.1*:  *Activité 1.2*:  … |  |  |  | *Les facteurs et conditions hors du contrôle direct/ de la responsabilité de l’équipe projet , qui doivent être réunies pour que les activités prévues produisent les réalisations attendues ?*  *Et/ou : hypothèse que l’on fait sur la meilleure façon d’agir pour obtenir les réalisations.* |
| ***Activités pour R2 :***  *Activité 2.1*:  *Activité 2.2*:  … |  |  |  |  |
| ***Activités pour R3 :***  *Activité 3.1* :  *Activité 3.2*:  … |  |  |  |  |

**Annexe  2 : FICHE(S) DE RENSEIGNEMENT RELATIVE AU(X) PARTENAIRE(S)**

***1/ Pour un projet impliquant < 5 partenaires, merci de remplir une fiche correspondant au modèle ci-dessous pour chaque partenaire (1 page maximum par partenaire, supprimer les notes de bas de page) :***

*Préciser le* Nombre total de partenaires impliqués dans le projet : …………

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom complet de l’organisme** |  |
| **Acronyme** | *si communément utilisé pour désigner l’organisme, sinon* ***/*** |
| **Adresse du siège social** |  |
| **Organisme enregistré ou dont l'adresse opérationnelle (bureau, secrétariat…) se situe dans une ville en zone rouge[[8]](#footnote-8) ?** |  |
| **Téléphone** |  |
| **Site internet** |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Personne de contact pour ce projet** | *indiquez son adresse mail* |
| **Nom et prénom du/de la directeur/trice** |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Date de création** |  |
| **Statut Juridique** | *joindre au dossier technique le certificat d’enregistrement ou l’équivalent* |

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom et prénom du/de la président·e** |  |
| **Liste des membres du CA** | *joindre liste obligatoirement* |

|  |  |
| --- | --- |
| **Objet social de l’organisme partenaire** | *se référer aux statuts de l’organisme* |
| **Principaux domaines d’intervention et public(s) ciblé(s)** |  |
| **Nombre de salarié·e·s et de bénévoles** |  |
| **Budget total annuel en euros** |  |
| **Principaux donateurs** |  |
| **Appartenance à des réseaux, des fédérations, collectifs, réseaux, etc.** |  |
| **Historique et nature de la coopération avec le partenaire** | *Liens institutionnels :*  *Liens contractuels :* |
| **Rôle et implication dans la préparation du projet proposé** | *comment ce partenaire a-t-il été impliqué dans la conception de ce projet ?* |
| **Rôle et implication dans la mise en œuvre du projet proposé** | *comment et à quel niveau intervient ce partenaire dans le projet ?* |
| **Rétrocession prévue dans le cadre du présent projet ?** | *En €* |
| **Compte récipiendaire de la rétrocession : nom complet de l’établissement financier, pays de localisation, devise utilisée** |  |
| **Nature et localisation des activités à mener dans le cadre du projet** |  |
| **Projet réalisé intégralement ou partiellement dans une zone rouge ?**  **Préciser les zones concernées.** |  |
| **Expérience similaires dans la mise en œuvre de l’action proposée** |  |

***2/ Pour un projet impliquant > 5 partenaires, merci de remplir une fiche succincte correspondant au modèle ci-dessous pour chaque partenaire impliqué :***

*Préciser le* Nombre total de partenaires impliqués dans le projet : …………

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom complet de l’organisme partenaire :** |  |
| **Acronyme :** | *si communément utilisé pour désigner l’organisme, sinon****/*** |
| **Date de création :** |  |
| **Statut juridique de l’organisme partenaire :** |  |
| **Lieu d'implantation du siège social de l’organisme partenaire :** |  |
| **Budget annuel (dernier exercice) :** |  |
| **Organisme enregistré ou dont l'adresse opérationnelle se situe dans une ville en zone rouge ?** |  |
| **Objet social de l’organisme partenaire :** | *se référer aux statuts de l’organisme* |
| **Domaines d’intervention de l’organisme partenaire :** |  |
| **Pays et régions d’intervention de l’organisme partenaire :** |  |
| **Public(s) ciblé(s) par l’organisme partenaire :** |  |
| **Nombre de membres composant le Conseil d’Administration  et liste des membres du Bureau :** | *insérer la liste du bureau obligatoirement* |
| **Historique et nature de la coopération avec le partenaire:** | *liens institutionnels :*  *liens contractuels :* |
| **Rôle et implication dans la mise en œuvre du projet proposé :** | *Comment et à quel niveau intervient ce partenaire dans le projet ?* |
| **Rétrocession prévue dans le cadre du présent projet ?** | *En €* |
| **Compte récipiendaire de la rétrocession : nom complet de l’établissement financier, pays de localisation, devise utilisée** |  |
| **Nature et localisation des activités à mener dans le cadre du projet** |  |
| **Projet réalisé intégralement ou partiellement dans une zone rouge ?**  **Préciser les zones concernées.** |  |

**Annexe 3 : SYNTHESE DE LA DERNIERE EVALUATION REALISEE**

*Synthèse de 5 pages maximum de la dernière évaluation réalisée (issue du rapport final, à défaut du rapport provisoire) (s’il s’agit d’une phase 2 ou plus) et commentaires de l’OSC sur les principales conclusions et recommandations de cette évaluation (3 pages maximum).*

***si pas d’évaluation réalisée : L’indiquer ICI***

**Annexe 4 : FICHES « VOLET PAYS » POUR LES projets multi-pays**

*(1 à 3 pages maximum par pays)*

**[PAYS]**

*Une cartographie avec localisation des zones d’activités du projet*

*(si disponible)*

**Nom de l’OSC porteuse du projet :**

**Noms des partenaires locaux :**

* *[Nom du partenaire 1]*
* *[Nom du partenaire 2] …etc.*

**Montant du budget prévisionnel du projet affecté au pays :**

**1. Contexte local dans lequel le projet est mis en œuvre**

*Il s’agit d’expliquer le contexte politique, économique et social du pays dans lequel le projet est mis en œuvre. Si cela est pertinent, l’OSC peut expliquer en quoi ce contexte influence la manière dont le projet est mis en œuvre.*

**2. Identification des bénéficiaires du projet dans ce pays**

*Il s’agit d’expliquer qui seront les acteurs qui bénéficieront des activités menées par les partenaires et quelle sera la plus-value du projet pour eux. L’OSC pourra indiquer des objectifs quantitatifs visés.*

**3. Description résumée des principaux résultats/activités/indicateurs du projet dans le pays**

**Objectif spécifique 1 :**

* **Résultats attendus**

*Il s’agit de lister les principaux résultats attendus dans le pays :*

* **Principales activités prévues**

*Activités menées par l’OSC française et les partenaires dans le pays pour répondre à l’objectif*

* **Principaux indicateurs de résultats visés**

**Objectif spécifique 2 :**

* **Résultats attendus**

*Il s’agit de lister les principaux résultats attendus dans le pays :*

* ***Principales activités prévues***

*Activités menées par l’OSC française et les partenaires dans le pays pour répondre à l’objectif*

* **Principaux indicateurs de résultats visés**

**Objectif spécifique 3:**

* **Résultats attendus**

*Il s’agit de lister les principaux résultats attendus dans le pays :*

* **Principales activités prévues**

*Activités menées par l’OSC française et les partenaires dans le pays pour répondre à l’objectif*

* **Principaux indicateurs de résultats visés**

**4. Autres**

*Si nécessaire, l’OSC peut préciser d’autres aspects spécifiques au pays concerné.*

**Annexe 5 : CARTE(S) ET AUTRE(S) DOCUMENT(S) JUGE(S) PERTINENT(S) PAR l’OSC (études, schémas, compléments de dossier technique, etc.)**

***Si nécessaire, l’OSC peut préciser d’autres aspects spécifiques au pays concerné.***

*Si pas de document indiquez : « pas de document » ou la mention : « documents disponibles sur demande si les documents sont trop volumineux »*

**Annexe 6 : LISTE DES PARTENAIRES OU PARTIES-PRENANTES BENEFICIAIRES DE RETROCESSIONS DE PREMIER ET SECOND NIVEAU**

***Indiquer la liste des partenaires ou parties-prenantes bénéficiaires de rétrocessions dès le premier € (de premier niveau et de second niveau) et indiquer pour chacun d’eux le montant de la rétrocession prévue dans le cadre du projet. Veiller à joindre, pour chacun d’eux, la fiche de renseignement partenaire (annexe 2).***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom COMPLET de l’ONG**  ***(ET déroulER le sigle)*** | **SIGLE**  ***(uniquement SI UTILISe)*** | **Montant prévu** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**date**

**Annexe 7 : QUESTIONNAIRE D’EVALUATION DU RISQUE FIDUCIAIRE ET du dispositif de lutte contre le financement du terrorisme, LA FRAUDE ET LA CORRUPTION**

**ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE (OSC)**

**Extrait du cadre d’intervention transversal OSC 2018-2023 :**

**Lutte contre le financement du terrorisme et la corruption [[9]](#footnote-9)**

*Dans de nombreuses zones d’intervention, l’AFD doit faire face à des risques de détournements des fonds à destination des OSC notamment à des fins de financement de terrorisme. En dépit des nombreux et croissants efforts entrepris par les OSC, appuyées par l’AFD, afin de promouvoir et renforcer les diligences sur leurs opérations, certaines peuvent rester vulnérables à leur exploitation et détournement par des organisations terroristes afin de se procurer ou de faire circuler des fonds, de fournir un soutien logistique, d’encourager ou de faciliter le recrutement de terroristes, ou encore de soutenir des terroristes ou des organisations/opérations terroristes. En effet, les OSC sont particulièrement vulnérables aux risques de détournement de leurs fonds car, souvent imparfaitement sensibilisées à ces risques, elles ont accès à des sources de financement parfois conséquentes et sont exposées à la circulation d’un grand volume de liquidités. En outre, de nombreuses OSC sont exposées du seul fait de leur implantation à l'intérieur ou à proximité des zones fortement exposées aux activités terroristes.*

*-Ces risques font l’objet d’une surveillance par le Département de la Conformité (DCO) de l’AFD et sont pris en compte dans l’instruction des opérations, en général, et notamment celles impliquant des OSC en zones sensibles.*

*-Néanmoins, devant la persistance de la menace dans les zones sensibles où l’AFD opère de manière renforcée en appui à des OSC (Facilité Crises et Vulnérabilités et régions du Sahel, Irak-Syrie, autres), il est nécessaire d’approfondir la prise en compte de ces risques dans les opérations de l’Agence. En conséquence, en plus des diligences classiques, l’AFD veillera à élaborer, en lien avec les services de la Direction Générale du Trésor, un cadre de diligences anti-corruption/antiterrorisme ad-hoc, pouvant s’appliquer spécifiquement aux opérations d’appui aux OSC en zones sensibles.*

*Afin que l’AFD soit en mesure d’apprécier la nature et la qualité des dispositifs d’encadrement du risque fiduciaire et du risque de financement du terrorisme, de fraude et de corruption au sein de l’OSC partenaire, celle-ci est invitée à remplir, signer et renvoyer ce questionnaire à l'AFD.*

*La notion de risque fiduciaire doit être entendue comme renvoyant à la bonne gouvernance financière au sein de chaque contrepartie. Cette notion inclut le risque de corruption et de fraude et les aspects liés à la gouvernance interne (il est question des mesures, des règles, des procédures et des processus organisationnels permettant d’appréhender la manière dont la contrepartie est dirigée, administrée et contrôlée).*

*L’AFD porte une attention particulière sur le risque engendré par le non-respect par la contrepartie des conditions d'usage ou de durée des fonds qui lui ont été transférés. Cela implique de la part de la contrepartie un comportement responsable, transparent et respectueux des ressources qui lui sont confiées par l’AFD*

*(Voir également guide méthodologique page 13 et 14).*

*Le traitement a pour finalité la mise en place et le suivi d’une activité de surveillance adaptée aux risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme pendant toute la durée de la relation d’affaires. La durée de conservation appliquée est de cinq ans maximum à compter du terme du projet de financement considéré. En application de l’article article L561-45 du Code monétaire et financier, les personnes concernées par ce traitement disposent d’un droit d’accès indirect auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés.*

**1. CIRCUITS FINANCIERS ET INTERVENANTS**

Veuillez détailler l’intégralité du circuit financier de ce projet (du décaissement jusqu’au bénéficiaire final). Vous devez préciser les différents intervenants et leurs rôles (qui contrôle les flux, quelle est la domiciliation du ou des compte(s) bancaire(s) émetteurs et récepteurs, - en indiquant le nom de la banque et la ville d’implantation etc.). La réponse prendra, si possible, la forme d’un schéma.

**2. REPRESENTATION ET RELATIONS AVEC DES AGENTS PUBLICS**

Qui est/sont le ou les représentants légaux de votre institution ?

La notion de représentant légal d’une association s’entend comme la ou les personnes disposant des pouvoirs d’engager la responsabilité de l’association et qui agit au nom et pour le compte de celle-ci. Lorsqu’il s’agit d’une fondation, doivent être considérés comme représentant légaux le président, le directeur général et l(e)s membre(s) du directoire de la fondation (*décret n°2018-284 du 18 avril 2018 renforçant le dispositif français de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme*).

*Cliquez et entrez le texte ici*

Un ou plusieurs représentants légaux de votre institution ou personnes susceptibles d'intervenir dans le cadre du projet financé par le groupe AFD ont-ils également la qualité d’Agent public ?

La notion d’Agent public s’entend comme la ou les personnes dépositaires de l'autorité publique, chargées d'une mission de service public ou investies d'un mandat électif public dans un pays étranger ou au sein d'une organisation internationale publique :

- Fonctionnaire ou agent d’un gouvernement / organisme / ministère / département du gouvernement

- Cadre ou employé d’une société contrôlée, même en partie, par l’État (par exemple, une compagnie pétrolière d’État), à l’exclusion cependant des employés détachés dans ces sociétés

- Magistrat ou personne détenant un mandat judiciaire

- Cadre ou employé d’une organisation publique internationale comme les Nations Unies ou la Banque mondiale.

Oui  Non

Si oui, veuillez identifier le représentant, le poste occupé en tant qu’agent public et son employeur

*Cliquez et entrez le texte ici*

**3. ORGANISATION FINANCIERE & COMPTABILITE**

La méthode de comptabilité utilisée au sein de votre institution est-elle analytique ?

Oui  Non

*En cas de réponse négative, veuillez détailler*

Votre institution dispose-t-elle d’un système d’information approprié (logiciel de comptabilité) ?

Oui  Non

*En cas de réponse négative, veuillez détailler*

Votre institution dispose-t-elle d’états financiers audités ?

Oui  Non

*En cas de réponse négative, veuillez détailler*

Si oui, l’opinion de l’auditeur fait-elle état de réserves sur le contrôle interne ou sur une mauvaise gouvernance financière de l’OSC ?

Oui  Non

*En cas de réponse positive, détailler ces réserves et le cas échéant les mesures mises en place ou envisagées pour lever ces dernières.*

Votre institution pratique-t-elle la mise à disposition d’argent liquide lors de la réalisation de projets ?

Oui  Non

Si oui, les procédures internes prévoient-elles des mesures spécifiques d’encadrement quant à l’utilisation d’argent liquide ?

Oui  Non

*Veuillez détailler*

Les procédures d’engagement et de paiement sont-elles formalisées et les fonctions correspondantes (ordonnateur et payeur) séparées ?

Oui  Non

*En cas de réponse négative, veuillez détailler*

Votre institution a-t-elle élaborée des procédures financières et comptables afin de prévenir le risque que vos livres, registres et comptes ne puissent être utilisés pour se livrer à des pratiques corruptives ou dissimuler de telles pratiques ?

Oui  Non

*Détailler ici, si nécessaire*

**4. CONTRÔLE INTERNE**

Votre institution est-elle dotée d’un département du contrôle interne ?

Oui  Non

*En cas de réponse négative, veuillez détailler*

Si oui, quels sont leurs rôles ? Combien d’ETP y sont affectés ? Quels sont les liens hiérarchiques ?

*Cliquez et entrez le texte ici*

Votre institution est-elle soumise au contrôle d’un auditeur externe indépendant ?

Oui  Non

*Détailler ici, si nécessaire*

Des contrôles comptables de 1er niveau sont-ils réalisés et formalisés ?

Oui  Non

*En cas de réponse négative, veuillez détailler*

* + Si oui, merci de bien vouloir citer deux exemples de contrôles mis en place

*Cliquez et entrez le texte ici*

Existe-t-il au sein de votre institution une procédure relative à la conservation et à la sauvegarde des documents de travail, emails, pièces justificatives, etc.?

Oui  Non

*En cas de réponse négative, veuillez détailler*

**5. CONTRÔLES EXTERNES**

Votre institution a-t-elle déjà réalisé un ou des projets financés par l’AFD ?

Oui  Non

* + Si oui, merci de bien vouloir détailler l’avis de l‘auditeur sur les rapports d’audit techniques et financiers déjà produits sur les précédents projets cofinancés par l’AFD (sur les trois dernières années) et la teneur des recommandations éventuellement formulées dans lesdits rapports :

*Cliquez et entrez le texte ici*

**6. CONFORMITE**

Votre institution dispose-t-elle d’un programme de conformité (compliance program) visant à prévenir, maîtriser et traiter les risques de fraude, de corruption et de détournement de fonds interne et externe ? On entend par cette notion un ensemble de procédures et de processus mis en place au sein de votre institution permettant d’assurer le respect des normes applicables par l’ensemble des salariés et dirigeants afin de prévenir les risques de corruption et de fraude. Il peut s’agir d’une charte, d’un code de bonne conduite, de formation, de sensibilisation, de mécanismes internes d’alerte, de conseil, d’audit...

Oui  Non

*Détailler ici, si nécessaire*

Votre institution dispose-t-elle d’un code de conduite anticorruption et/ou d’une charte éthique ?

Oui  Non

*Détailler ici, si nécessaire*

Votre institution dispose-t-elle d’une politique et/ou procédure de lutte contre la fraude/corruption ?

Oui  Non

*En cas de réponse négative, veuillez détailler*

Votre institution dispose-t-elle d’une procédure d’alerte ou de tout autre moyen permettant de reporter tout type de violation des règles (internes, légales, ouverte aux parties prenantes externes) ?

Oui  Non

*En cas de réponse négative, veuillez détailler*

**7. LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME ET LE DETOURNEMENT DE FONDS**

Votre institution dispose-t-elle d’une politique et/ou d’une procédure de lutte contre le détournement de fonds notamment dans le cadre de l’accès aux populations et de lutte contre le financement du terrorisme ?

Oui  Non

*Détailler ici, si nécessaire*

* + Si oui, quelle est son objet et la dernière date de mise à jour ?

*Cliquez et entrez le texte ici*

* + Si non, votre institution envisage-t-elle de se doter d’un tel document, et, le cas échéant, à quelle échéance ?

Oui  Non

*Cliquez et entrez le texte ici*

Votre institution procède-t-elle à des diligences/vérifications sur son personnel, sur ses bénéficiaires de rétrocessions, sur ses partenaires de mise en œuvre et sur ses prestataires/fournisseurs ? (il s’agit ici des processus et contrôles permettant de vérifier l’identité de ces personnes ainsi que leur honorabilité)

Oui  Non

*En cas de réponse négative, veuillez détailler*

* + Si oui, détailler le type de diligences/vérifications réalisées.

*Cliquez et entrez le texte ici*

Que se passe-t-il si des occurrences négatives sont découvertes ?

*Cliquez et entrez le texte ici*

Dans le cadre des financements AFD, votre institution contrôle-t-elle systématiquement son personnel, ses partenaires de mise en œuvre/bénéficiaires de rétrocession, ses prestataires et fournisseurs au regard des listes de sanctions financières nationales et/ou internationales ? Les listes de sanctions sont des instruments de politique étrangère relatives à un pays ou à une thématique et qui interdisent la mise à disposition directe ou indirecte de fonds ou de ressources économiques au bénéfice des personnes listées. Ces listes peuvent être publiées par l’ONU, l’Union européenne (UE), le gouvernement français, l’Office of Foreign Assets Control (OFAC) du gouvernement américain, etc. Pour rappel, l’article L.562-4 du Code Monétaire et Financier requiert toute personne physique ou morale française de respecter les listes de sanctions prises par les Nations Unies, l’UE et la France.

Oui  Non

Le cas échéant, veuillez ajouter la(les) référence(s) à votre politique interne

*En cas de réponse négative, veuillez détailler*

* + Si oui, indiquer quelles listes de sanctions vous contrôlez (ex: France, UN, OFAC, UE ...), et si vous utilisez un logiciel ou une base de donnée externe pour réaliser ces diligences, veuillez indiquer son nom.

*Cliquez et entrez le texte ici*

* + Dans l’hypothèse où l’entité ou la personne physique figurerait sur une liste de sanctions, entrez-vous ou poursuivez-vous la relation d’affaires ? Le cas échéant, veuillez détailler.

Oui  Non

*Cliquez et entrez le texte ici*

**8. FORMATION**

Votre institution procède-t-elle à une formation sur les thèmes de la lutte contre le financement du terrorisme, la fraude et la corruption ?

Oui  Non

*Veuillez détailler, si nécessaire*

* + Si non, envisagez-vous de dispenser de telles formations et à quelle échéance ?

Oui  Non

*Cliquez et entrez le texte ici*

* + Si oui, à quel public sont adressées ces formations (responsables, tout public…) et à quelles fréquences sont-elles dispensées ?

*Cliquez et entrez le texte ici*

Votre institution procède-t-elle à une formation en lien avec le Manuel de Procédures couvrant notamment les aspects comptabilité, gestion de trésorerie/budgétaire, achats, etc. ?

* + Si non, envisagez-vous de dispenser de telles formations et à quelle échéance ?

Oui  Non

*Cliquez et entrez le texte ici*

1. Si l’OSC accuse des résultats nets négatifs, ou si elle présente un niveau de fonds propres négatifs, au cours des trois derniers exercices, des éléments d’explication sont attendus de la part de l’OSC, ainsi que la stratégie de redressement prévue le cas échéant. Dans ce cas, ces éléments devront être transmis en annexe au dossier sous la forme d’une note écrite signée par la direction ou le/la représentant·e de l’OSC. [↑](#footnote-ref-1)
2. Cette note de transparence sera validée par les OSC lors de la signature de la convention, et mise en ligne sur le site internet de l’AFD ([www.afd.fr](http://www.afd.fr)) et le site du gouvernement français (<http://www.transparence-aide.gouv.fr>) **(3 pages maximum**). [↑](#footnote-ref-2)
3. Se référer à chaque pays de la carte <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/>. [↑](#footnote-ref-3)
4. La mise à disposition de ressources économiquement exploitables aux populations concerne en particulier le bétail, l’outillage et les intrants agricoles. Ne sont pas concernées par le filtrage, les ressources qui ne sont pas économiquement exploitables tels que les kits solaires, sanitaires d’hygiène ou alimentaires, lampes ou kits solaires, mini centrales photovoltaïques, petits matériels professionnels spécifiques. [↑](#footnote-ref-4)
5. Indiquer les catégories cibles, notamment genre et jeunesses dont le rôle dépasse l’assignation à être bénéficiaires de l’aide [↑](#footnote-ref-5)
6. Pour les actions de capitalisation, devront être explicités : les objectifs, les cibles visées, les résultats attendus, les modalités de diffusion, ainsi que les moyens techniques et ressources humaines employés**.** [↑](#footnote-ref-6)
7. Cf Fiche Outil Evaluation du Guide Méthodologique [↑](#footnote-ref-7)
8. Se référer à chaque pays de la carte <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/> [↑](#footnote-ref-8)
9. *Recommandation du GAFI n°8 qui traite spécifiquement des OSC (*[*http://www.fatf-gafi.org/media/fatf/documents/recommendations/Recommandations\_GAFI.pdf*](http://www.fatf-gafi.org/media/fatf/documents/recommendations/Recommandations_GAFI.pdf)*)*

   *Voir également le guide intitulé «  Risque de financement du terrorisme : Guide de Bonne Conduite à l'attention des associations », publié par la Direction Générale du Trésor le 27 janvier 2015  (*[*https://www.tresor.economie.gouv.fr/Ressources/File/433045*](https://www.tresor.economie.gouv.fr/Ressources/File/433045)*).* [↑](#footnote-ref-9)